



Quand on touche à un militant syndical... on touche à tous les douaniers !

Un représentant syndical est convoqué devant la police suite à une plainte de la Directrice générale des douanes. Certes, ce n'est pas la première fois, mais on se demande ce qui peut motiver l'Administration dans la période...

Ceci vient s'ajouter à un certain nombre de faits plus ou moins récents et pour le moins inquiétants (harcèlement, discrimination, intimidation) concernant les libertés syndicales. La menace de restriction potentielle d'un droit constitutionnel doit tous nous faire réagir. On voudrait d'ailleurs bien savoir ce que notre ministère de tutelle pense de cette situation...

Les militants syndicaux sont les représentants du personnel. Donc, à travers ces attaques, ce sont tous les douaniers qui sont attaqués. En effet, depuis son arrivée en 2013, la Directrice générale a pu constater la détermination des douaniers à lutter contre le PSD. Si sa seule riposte est de porter plainte contre les organisations syndicales qui portent ensemble la défense du service public douanier, c'est indigne des fonctions qu'elle occupe...

Au regret de déplaire à nos dirigeants, et selon le dernier observatoire interne, 63% des agents font confiance aux organisations syndicales pour avoir des informations (en hausse), alors qu'ils sont 40% à faire confiance à l'administration (en baisse)...est-ce cela qui déplaît à notre Directrice ?

Si cette plainte est incompréhensible, elle est de plus dangereuse pour les libertés que nous défendons. La Directrice générale devrait être à l'écoute et animer un dialogue social respectueux, elle préfère la polémique, la criminalisation, voire la rupture... On aimerait la même promptitude à agir en justice lorsqu'une injure est faite à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions.

Alors nous invitons Madame la Directrice à retirer ses poursuites, à respecter les droits et les libertés et à instaurer un véritable dialogue social. A défaut, nous serions contraints d'adopter l'attitude qui s'impose...

Pour ce qui nous concerne, nous avons en effet mieux à faire... Plus que jamais, la défense des intérêts des douaniers sera notre combat.

Montreuil, le 13/09/16